

Image not found or type unknown



Harcelement des huissiers de justice

Par **arnosab**, le **06/08/2013** à **12:05**

bonjour, je souhaiterais savoir si un huissier est en droit de poursuivre si au lieu de verser 300 euros par mois je ne verse que 200 euros ? en effet mes finances ne me permettent pas de verser plus et l'huissier me menace de retirer mes meubles si je ne donne pas les 300 euros. pouvez vous m'éclairer merci